

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Du Bureau Syndical du 02 juin 2026
Délibération n° 2026-2026-06-02/B-10

OBJET : Attribution exceptionnelle d'une subvention à la commune de TRESQUES.

L'an deux mille vingt-six le deux du mois de juin, les membres du Bureau Syndical du Territoire d'Energie SMEG GARD dûment convoqués le 21 mai 2026, se sont réunis à 10h00 heures dans la salle de réunion « Roland CANAYER », sous-la Présidence de Monsieur Aimé CAVAILLÉ, Président du Syndicat

Monsieur Christophe ZARAGOZA est élu Secrétaire de Séance.

Délégués	Communes	P	E	A	Procuration
Aimé CAVAILÉ	ALES	X			
Gilles TRINQUIER	AIGREMONT	X			
Jean-Paul BOYER	SERVIERS-LABAUME	X			
François ABBOU	CDC CACTS		X		
Fanny DAGUENET	NIMES	X			
Christophe ZARAGOZA	LEDENON	X			
Patrick DE GONZAGA	LA ROUVIERE	X			
Elian PETITJEAN	ST MICHEL D'EUZET	X			
Pascal PEYRIERE	CHUSCLAN	X			
Jack VERRIEZ	MIALET	X			
Jean-Luc CHAPON	UZES	X			
Aline BASTIDA	GARONS	X			
Frédéric GRAS	ST CESAIRE DE GAUZIGNAN	X			
Alain GIOVINAZZO	LES MAGES	X			
André OLIVÉ	CLARENSAC	X			
Lionel JEAN	CORCONNE	X			
Pascal VALLADIER	CAISSARGUES		X		
Benoît LEPAGE	MOLIERES-CAVAILLAC	X			
Nathalie FABIÉ	ST SIFFRET			X	
Maurice BLACHAS	GENERAC	X			
Philippe RIBOT	ST PRIVAT DES VIEUX	X			
Patrick LAPANNE	ST MARTIN DE VALGALGUES		X		
Joseph GUADIOLA	ST LAURENT LA VERNEDE	X			
Emilie JULIÉ	FOURNES	X			
Jean-Pierre GUSAÏ	VAUVERT	X			
Frédéric CHABALIER	ST HILAIRE DE BRETHMAS	X			
Michel BERARDO	ROQUEMAURE		X		
Jean-François LOUVET	SOMMIERES		X		
Total		22	5	1	

P = présent - E = Absents-excusés - A = Absents - Procuration

Madame Fanny DAGUENET, de la commune de NIMES s'est absentée en cours de séance ce qui a modifié le nombre votes exprimés à la délibération n° 2026-06-02/B-10.

Nombre de Membres en exercice	: 28
Nombre de Membres présents	: 22
Nombre de votes exprimés	: 21

Le quorum étant atteint, le Bureau syndical peut valablement délibérer.

Monsieur Le Président rappelle que le Territoire d'Energie GARD-SMEG a accordé par délibération n° 2020-57 en date du 15 décembre 2020 une subvention d'un montant de 7 500€ à la commune de TRESQUES pour la réalisation de l'éclairage public d'une nouvelle voie reliant la rue Baron et la rue Esquirades, projet inscrit dans les documents d'urbanisme de la commune depuis 2015.

Attribution exceptionnelle d'une subvention à la commune de TRESQUES

Vu l'arrêté attributif de subvention n° 2020-2020-EPHMOA-04 en date du 21 décembre 2020,

Considérant que la demande de subvention a été déposée après la date limite fixée,

Considérant que ce retard résulte d'un recours contentieux des riverains, entraînant l'interruption des travaux et une procédure d'expropriation,

Considérant que ce recours présentait un caractère indépendant de la volonté de la commune et constitue une circonstance exceptionnelle justifiant un examen dérogatoire de la demande,

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, et à l'unanimité DECIDE :

- **D'ACCEPTER** à titre exceptionnel et dérogatoire l'examen de la demande de subvention déposée hors délai par la commune de TRESQUES ;
- **D'ATTRIBUER** à la commune de TRESQUES une subvention d'un montant de 7 500€ pour la réalisation du projet d'une nouvelle voie reliant la rue Baron et la rue Esquirades ;
- **DE PRECISER** que cette décision est motivée par les circonstances particulières liées au recours contentieux ayant affecté le calendrier de l'opération ;
- **D'AUTORISER** Monsieur Le Président ou son représentant à procéder aux démarches nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

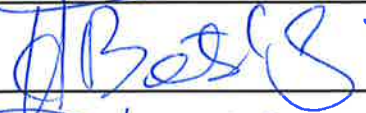
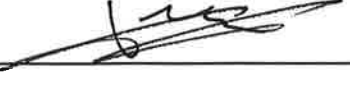
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Le Président
Aimé CAVAILLÉ



Aimé CAVAILLÉ
Président du TE GARD - SMEG

BUREAU SYNDICAL, MARDI 2 JUIN 2026 à 18h00
NIMES

ELU (COMMUNE)	FONCTION	SIGNATURE
Aimé CAVAILLÉ (ALES)	Président du TE GARD - SMEG	
Gilles TRINQUIER (AIGREMONT)	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jean-Paul BOYER (SERVIERS-LABAUME)	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
François ABBOU (CDC CACTS)	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Fanny DAGUENET (NIMES)	Vice-Présidente du TE GARD - SMEG	
Christophe ZARAGOZA (LEDENON)	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Patrick DE GONZAGA (LA ROUVIERE)	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Elian PETITJEAN (ST MICHEL D'EUZET)	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Pascal PEYRIERE (CHUSCLAN)	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jack VERRIEZ (MIALET)	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jean-Luc CHAPON (UZES)	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Aline BASTIDA (GARONS)	Vice-Présidente du TE GARD - SMEG	
Frédéric GRAS (ST CESAIRE DE GAUZIGNAN)	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Alain GIOVINAZZO (LES MAGES)	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
André OLIVÉ (CLARENSAC)	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Lionel JEAN (CORCONNE)	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Pascal VALLADIER (CAISSARGUES)	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	Excuse'
Benoît LEPAGE (MOLIERES-CAVAILLAC)	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Nathalie FABIÉ (ST SIFFRET)	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Maurice BLACHAS (GENERAC)	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Philippe RIBOT (ST PRIVAT DES VIEUX)	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	

BUREAU SYNDICAL, MARDI 2 JUIN 2026 à 10h00
NIMES

Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 030-200039543-20260602-20260602B10-DE

Berger
Levrault

ELU (COMMUNE)	FONCTION	SIGNATURE
Patrick LAPANNE (ST MARTIN DE VALGALGUES)	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	EXCUSE
Joseph GUARDIOLA (ST LAURENT LA VERNEDE)	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Emilie JULIÉ (FOURNES)	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Jean-Pierre GUSAÏ (VAUVERT)	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Frédéric CHABALIER (ST HILAIRE DE BRETHMAS)	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Michel BERARDO (ROQUEMAURE)	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	EXCUSE'
Jean-François LOUVET (SOMMIERES)	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	Excuse'